



## PUBLIC

Personnel soignant



## PRÉ-REQUIS

Aucun



## DURÉE

3 jours – 21 heures

(Consécutifs ou fractionnés)



## MODALITÉS

Présentiel



## TYPE DE VALIDATION

Certificat de réalisation

Attestation de fin de formation

## » CONTEXTE

- Refus de prendre ses médicaments, résistance à la toilette, refus alimentaire... Comment, lorsque l'on est soignant ne pas être remis en cause dans le sens même de son engagement professionnel par un refus de soin ? Quels questionnements se poser face à ces refus pour répondre à ces situations particulières dans le respect de la personne accompagnée ?
- Cette formation aborde le refus de soin sous un regard éthique, juridique et soignant permettant d'interroger sa pratique individuelle mais aussi pluridisciplinaire

## » RÉSULTATS ATTENDUS

- Comprendre les motivations d'expression d'un refus de soins et identifier leurs impacts sur les pratiques professionnelles au quotidien
- Connaître et comprendre les enjeux éthiques, juridiques et réglementaires relatif au refus de soin
- Sécuriser sa pratique face au risque juridique dans le cas d'un refus de soins
- Savoir faire face efficacement aux refus de soin (prévenir, inciter, respecter les souhaits du patient/de sa famille).

## » OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Acquérir les notions d'autonomie des personnes accompagnées et les principes éthiques fondamentaux du « soin garant de cette autonomie ».
- Connaître les lois relatives à ces libertés individuelles dans le cadre du soin (situations spécifiques rencontrées, et responsabilités professionnelles).
- Participer à une démarche de prise de décision collective, dans le respect de la personne accompagnée et des autres intervenants
- Adapter la pratique quotidienne à ces situations particulières (connaissance des mécanismes réactionnels des soignants, préventions des refus et conduites à tenir)
- Transmettre les informations clés autour de ces situations avec les partenaires (famille, institutions de soin), avec les collègues pluridisciplinaires, avec les autorités institutionnelles.

## » METHODES PEDAGOGIQUES

- Méthode active et participative : Alternance d'apports théoriques et d'étude de cas, approche réflexive échanges à partir d'expériences et de situations.
- Remise d'un livret pédagogique



## DATES ET LIEUX

A définir - En vos locaux



## TARIFS

NOUS CONSULTER



## INTERVENANT

Mary Agnès COSTA-CLERMONT  
Aide Soignante

D.U. Soins Palliatifs – D.U. Ethique de la Santé



Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.

## PROGRAMME

### JOUR 1

#### LA PERSONNE ET SES REFUS AU REGARD DE L'ETHIQUE

- **Notions fondamentales**
  - ✓ La personne, sa liberté, son autonomie
  - ✓ Les principes éthiques fondamentaux du soin.
  - ✓ Ethique de la relation de soin : autonomie de la personne soignée, autonomie de la personne soignante.
  - ✓ Les domaines des refus : classification en fonction : - du caractère et de l'origine du refus (refus traitement, soins d'hygiène, alimentation, etc....) - de la gravité des conséquences pour la personne, - de l'impact sur le travail quotidien
- **Analyses de cas cliniques sur 2 situations de refus de soin : identification des problèmes générant les refus et conséquences éthiques et juridiques**
  - ✓ Identification des problèmes générant les refus dans le cadre des exemples cités
  - ✓ Conséquences éthiques (identification des valeurs en contradiction) et juridiques
- **Mise en commun et mise en relief des causes de refus, de leurs conséquences et de la nécessité d'un cadre commun législatif et réglementaire**
  - ✓ Identifier les problématiques juridiques et déontologies soulevés par les refus.
  - ✓ Proposer des réponses obligatoires (responsabilités) et des réponses possibles de la part des équipes soignantes
- **Rappel des notions fondamentales, des lois et des recommandations**
  - ✓ Lois internationales et Code civil
- **Code de la santé publique, codes de déontologie et règles professionnelles**
  - ✓ Recommandations Anesm, HAS,...
- **Confrontation de ces règlements à la pratique quotidienne**
  - ✓ Les situations spécifiques du refus de soin
  - ✓ Les situations particulières de l'enfant, de la personne handicapée et du majeur protégé
  - ✓ Les personnes démentes, le refus des soins d'hygiène et d'alimentation
  - ✓ La situation particulière de la fin de vie

### JOUR 2

#### LE REFUS AU QUOTIDIEN

- **Conduite à tenir des professionnels face au refus**
  - ✓ Ce qu'il est préférable d'adopter comme attitude
  - ✓ Ce qui n'est pas recommandé
  - ✓ Ce qui est interdit
- **La spécificité des attitudes face au refus d'investigation et de traitement, au refus de toilette et d'habillage et au refus de manger ...**
- **Position de l'équipe par rapport au refus de soin**
  - ✓ Ecoute possible ou non en équipe
  - ✓ Positionnement par rapport aux injonctions paradoxales : accepter le refus/faire l'acte
  - ✓ Décision collégiale et réévaluation en fonction de la situation
  - ✓ Communication avec les familles, l'institution et les autres équipes et/ou intervenants extérieurs.
- **Reprise de certaines situations problématiques pour analyse collective**
  - ✓ Analyse des possibilités de modifications d'attitudes professionnelles individuelles.
  - ✓ Analyse des besoins des équipes pour améliorer collectivement le traitement des refus.
  - ✓ Projets de réflexion pendant la période intersession

## PROGRAMME

### JOUR 3

#### RETOUR D'APPRENTISSAGE ET D'EXPERIENCE ET IDENTIFICATION D'AXES D'AMELIORATION DES PRATIQUES

- Les retours d'expérience à partir des travaux demandés en intersession
  - ✓ Les projets, la réalité de l'exercice quotidien,
  - ✓ Les possibilités institutionnelles
- Analyse des problématiques mises en évidence :
  - ✓ Personnelles
  - ✓ Interdisciplinaires
  - ✓ Reprise de certains concepts et explication si utile
- Réajustement éventuel des projets (axes d'amélioration) individuels et collectifs
  - ✓ Adéquation entre objectif et réalité
  - ✓ Ciblage des aides et des partenaires à solliciter
- Cette 3ème journée sera orientée, en fonction des besoins pour:
  - ✓ Réfléchir aux conduites à tenir face aux divers refus de soins
  - ✓ Participer à une démarche de prise de décision collective, dans le respect de la personne soignée et des autres intervenants
  - ✓ Argumenter autour de ces situations de refus avec les partenaires, avec les collègues de façon pluridisciplinaire, avec les autorités institutionnelles.
  - ✓ Identifier des axes d'amélioration à titre individuel et à titre collectif pour sa structure.